



AGDE HANDBALL
Complexe Sportif des 7 Fonts
Rue du Camp d'Agde – 34300 AGDE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19/06/2026

Le 19 Juin de l'année 2026, à 19 heures, les membres de l'association AGDE HANDBALL se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée était présidée par M. Laurent KIBLER, président de l'association.
Il était assisté de M. Rémi COUQUET, secrétaire général de l'association.

Plus de 75 % des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- ❖ Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée générale
- ❖ Approbation du rapport moral
- ❖ Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025
- ❖ Affectation du résultat
- ❖ Fixation du montant de la cotisation
- ❖ Renouvellement des dirigeants
- ❖ Questions diverses

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.



La séance est ouverte à 19 heures.

OUVERTURE

M. Laurent KIBLER, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il indique en introduction que le club est fier de l'équipe fanion pour son maintien en N2, l'équipe Région Excellence pour son parcours avec l'intégration de nombreux jeunes du club surclassés, l'équipe U15 D3 pour sa 2nde place et son accession au niveau D2 ainsi que l'ensemble des autres équipes pour avoir représenté de la meilleure des manières le club sur l'ensemble des compétitions dans lesquelles elles étaient engagées.

Il tiens aussi à remercier les bénévoles, les membres du bureau et toutes les personnes en charge d'une mission au club, pour avoir assuré contribué à cette année.

Il en profite pour remercier les licenciés pour leurs soutiens.



APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE

Le précédent compte rendu d'Assemblée générale est approuvé par l'Assemblée à la majorité à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET SPORTIF

Rapport Moral et Sportif en annexe

Le rapport moral et sportif est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Rapport financier et Compte de résultat au 31 Décembre 2025 en annexe

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le résultat négatif au report à nouveau débiteur de l'association.

L'Assemblée approuve l'affectation du résultat à l'unanimité.

FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION

Pour la saison 2026-2027 et suite aux augmentations du Comité de l'Hérault, de la Ligue OCCITANIE et de la Fédération Française de Handball sur l'année dernière et l'année prochaine, le bureau directeur se voit obliger d'augmenter les licences de 10 euros selon le tableau ci-dessous. Pour cette saison, le club n'avait pas voulu répercuter l'augmentation mais ne peut absorber une double augmentation sans répercussion sur les licences.

Il est possible d'obtenir une réduction de 10 euros sur la licence en cas de parrainage d'un nouveau joueur jusqu'à la catégorie des -15 Ans.

De plus, Il faut rappeler que les dirigeants du Club œuvrent chaque année pour augmenter les recettes du Club, par diverses actions de promotion auprès des partenaires et sponsors.



❖ **Adhésions (Cotisations)**

<u>Catégories</u>	<u>Tarifs 2026 -2027</u>	<u>Tarifs 2025-2026</u>
U5	155 €	145 €
U7 & U9	155 €	145 €
U 11	220 €	210 €
U 13	230 €	220 €
U 15	230 €	220 €
U18 sélection	235 €	225 €
Séniors N2 / Excellence		
sélection	235 €	225 €
Loisirs (À partir de 16 ans)	160 €	150 €

Il est rappelé qu'un tarif dégressif existe aussi pour l'inscription d'un autre membre d'une même famille, (frères ou sœurs) sauf pour le créneau « loisirs »: le 1^{er} 100% - le 2^{ème} 80% - le 3^{ème} 60% du prix de la licence*, 60 % pour les suivants.

** sur la cotisation la moins élevée*

Short et Maillots sont compris dans le tarif de la licence ainsi qu'un t-shirt et sweat pour les catégories U11 à Séniors N2/Excellence.

Un Maillot est compris dans le tarif de la licence ainsi qu'un t-shirt et sweat pour la catégorie Loisirs.

Un Maillot est compris dans le tarif de la licence pour la catégorie U5, U7 & U9.

Les cotisations et les dotations pour la saison 2026-2027 sont approuvées par l'Assemblée à l'unanimité.



RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

L'Assemblée a élu :

- M. Laurent KIBLER
 - M. Rémi COUQUET
 - M. Jean-Claude GAIRAUD
- en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

Ces membres ont été élus à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question émise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A AGDE, le 19 Juin 2026

Le Président de séance
M. Laurent KIBLER

Le Secrétaire de séance
M. Rémi COUQUET